

# Manifeste

*pour une **architecture responsable**  
dans les métropoles et les territoires*

## **L'émergence du phénomène métropolitain**

La métropolisation est un fait. Face à l'étalement urbain et à la dilution de l'urbanité qui l'accompagnent, on assiste à un phénomène de regroupements de villes et de communes qui veulent se reconnaître comme autant de pôles régionaux qui cherchent à se donner une gouvernance et des politiques urbaines cohérentes et adaptées.

Nombreuses sont les villes qui, regroupées en communautés urbaines ou d'agglomérations, posent la question de leur développement à l'échelle territoriale, n'hésitant pas à considérer leur poids de métropole régionale comme suffisant pour structurer de nouvelles stratégies urbaines. Quand leur taille, leur activité ou leur localisation le permet, elles s'inscrivent dans des réseaux nationaux, voire européens, développant leur port, aéroport, et liaisons ferrées à grande vitesse. Ces communautés développent de nombreux projets d'importance : c'est ainsi que le regroupement prend sens et fait ville.

Mais la structuration de ces nouvelles métropoles régionales et l'aménagement de leurs territoires doivent aussi répondre à une double exigence : partir de la réalité de l'espace et construire une vision de l'avenir souhaité sans laquelle aucune décision raisonnable ne peut être prise par la collectivité.

Les architectes ont leur rôle à jouer tant pour l'une que pour l'autre. Cela permet d'insuffler des idées nouvelles pour mieux prendre en compte le fait métropolitain.

Si la métropolisation est un fait, nous avons la responsabilité collective que ces organisations territoriales ne deviennent pas des mondes invivables. Il faut donc à la fois maîtriser et structurer ce phénomène, et mettre en place des politiques et des projets à la hauteur des enjeux.

## **La nécessité de penser globalement la métropole**

La première question que se posent aujourd'hui la majorité des élus et des citoyens, est celle de leur nouvelle identité territoriale : où commencent et où finissent la métropole et ses compétences ? Quelle limite, quel projet commun, quelle gouvernance pour ces nouveaux territoires urbains mais aussi « péri-ruraux » ?

La réforme des collectivités territoriales annoncée par le gouvernement qui propose de créer des métropoles et des pôles métropolitains devra apporter des réponses politiques à cette interrogation qui renvoie à de nouveaux équilibres entre l'Etat, les régions et les grandes agglomérations structurant le territoire.

Une métropole doit se concevoir dans une perspective de développement économique. A cet égard en France, les métropoles doivent être étroitement associées aux pôles de compétitivité créés en 2005. Ces pôles de compétitivité exigent en effet, pour réussir, des réponses en termes de bâtiment industriel, de logement, de campus et de transports.

## **Des métropoles solidaires, respectueuses des territoires, de l'environnement et des générations futures**

Si la grande ville, lieu de passage et d'immigration, est source de richesse économique et culturelle, elle porte aussi le risque de déséquilibres sociaux et environnementaux : des logements au centre trop petits et chers, une banlieue souvent ghettoïsée aux équipements publics insuffisants, un péri-urbain trop dilué et des transports défectueux.

Face à ces difficultés, les métropoles offrent de formidables opportunités pour répondre aux défis environnementaux et aux aspirations de nos concitoyens, en assurant la mixité sociale des logements, et fonctionnelle des activités, au centre comme en périphérie, en permettant une densité acceptable par la population et la mise en œuvre d'innovations architecturales qui privilégient le plaisir des habitants.

Les métropoles doivent également être l'occasion d'encadrer l'étalement urbain en édictant des règles de continuité urbaine et d'économie d'espace consommé par l'urbanisation, voire en sanctuarisant et reliant par des couloirs protégés des portions de territoire afin de sauvegarder des espaces à forte valeur agricole, des espaces naturels et libres, et préserver la biodiversité.

Les métropoles doivent aussi se nourrir du dynamisme des territoires qui les entourent et entretenir avec eux des relations équilibrées. Il faut donner des limites aux métropoles qui ne soient pas les remparts d'autrefois, mais des coutures qui les unissent aux territoires environnants. A ce titre, le tissu interstitiel mérite un statut car il est le lien entre les métropoles, il en borde les limites, il les structure, les équilibre et les accueille. Sans lui, la métropole devient mégalopole et perd son sens.

## **L'architecture pour mieux vivre dans les métropoles**

L'architecture doit contribuer à la qualité des métropoles par :

- Des projets intégrant les ressources urbaines existantes : bâti, activités, espaces publics, réseaux de transports et de communication virtuelle,
- Le développement d'une poétique de la ville à l'échelle métropolitaine, considérant le tissu urbain comme un environnement naturel et culturel,
- L'articulation de toutes les échelles, depuis l'architecture domestique, jusqu'à la place des aéroports,
- Le ménagement du territoire dans une approche paysagère pertinente et respectueuse de la diversité du vivant.

Construire l'identité métropolitaine, c'est donner un sens à un territoire et l'inscrire dans une continuité historique et géographique. Pour ce faire, des outils tels que des plans de recomposition territoriale et leur élaboration en ateliers participatifs sont à promouvoir, au même titre que la maîtrise foncière qui en est le préalable. L'architecture doit être dans les métropoles, comme ailleurs, proposition d'émotion et de réflexion permettant d'intégrer l'espace et son usage.

Enfin, l'aménagement de métropoles durables, peut être l'occasion privilégiée de construire le territoire de l'Europe, comme unité incluant les relations métropolitaines transfrontalières.

C'est dans cette voie que les métropoles prendront leur véritable dimension : celle du partage des richesses, de l'équilibre des territoires, du respect des diversités culturelles, piliers d'une citoyenneté européenne qui fait notre histoire.